



Conseil d'administration du 02/12/2022

Délibération n°1

Objet : Ouverture de la séance

Etaient présents:

Collèges	Titulaires	Pré.	Rep.	Suppléants	Pré.
Communes	CHOFFY Patrick	\boxtimes		BOULOGNE Didier	
	CHAMBRIN Michel			HARDOUIN Patrick	\boxtimes
	LEGENDRE Christian				
EPCI	NEVEU Didier	\boxtimes		ASENSIO Philippe	
	DUPUIS David	\boxtimes		ECHEGUT Patrick	\boxtimes
	MALET Jean-Jacques		\boxtimes	LECOMTE Olivier	
	JOLIVET Thierry			VAREILLES Philippe	
	NIEUVARTS Hervé	\boxtimes		BREYER Yves	
	LARCHERON Gérard	\boxtimes		CITRON Olivier	
	HAUCHECORNE Bertrand	\boxtimes		HAUER Eric	\boxtimes
	BURGEVIN Gilles	\boxtimes			
	LEGRAND Gérard				
	DUCROT Didier	\boxtimes			
	BELHOMME François	\boxtimes			
	BAUDE Laurent			TRIQUET Francis	
	TOUCHARD Alain		\boxtimes		
	BARRUEL Béatrice				
Départements	LEVY Ariel	\boxtimes		VALLIES Jean-Vincent	
	GAUDET Marc			NERAUD Frédéric	
	LEMOINE Stéphane			BUISSON Hervé	
	BAUDU Stéphane		\boxtimes	LHERITIER Catherine	
Région	JACQUET David			SAUTREUIL Magali	

Le Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France, Vu le rapport du Président du Conseil d'administration,

DELIBERE

Article 1: le rapport et ses annexes sont adoptés.

<u>Article 2</u>: sur proposition du président, M. Hervé NIEUVIARTS est désigné secrétaire de séance.

<u>Article 3</u>: le quorum étant atteint par 15 administrateurs présents ou représentés, les rapports mis à l'ordre du jour peuvent être mis en discussion et au vote.





<u>Article 4</u> : sur proposition du président, le conseil d'administration décide de procéder au vote à main levée.

<u>Article 5</u>: le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 23 septembre 2022 est adopté.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Ariel LÉVY

Président de l'EPFLI Foncier Cœur de France

Publication sur le site internet <u>www.fonciercoeurdefrance.fr</u> le 12/12/2022